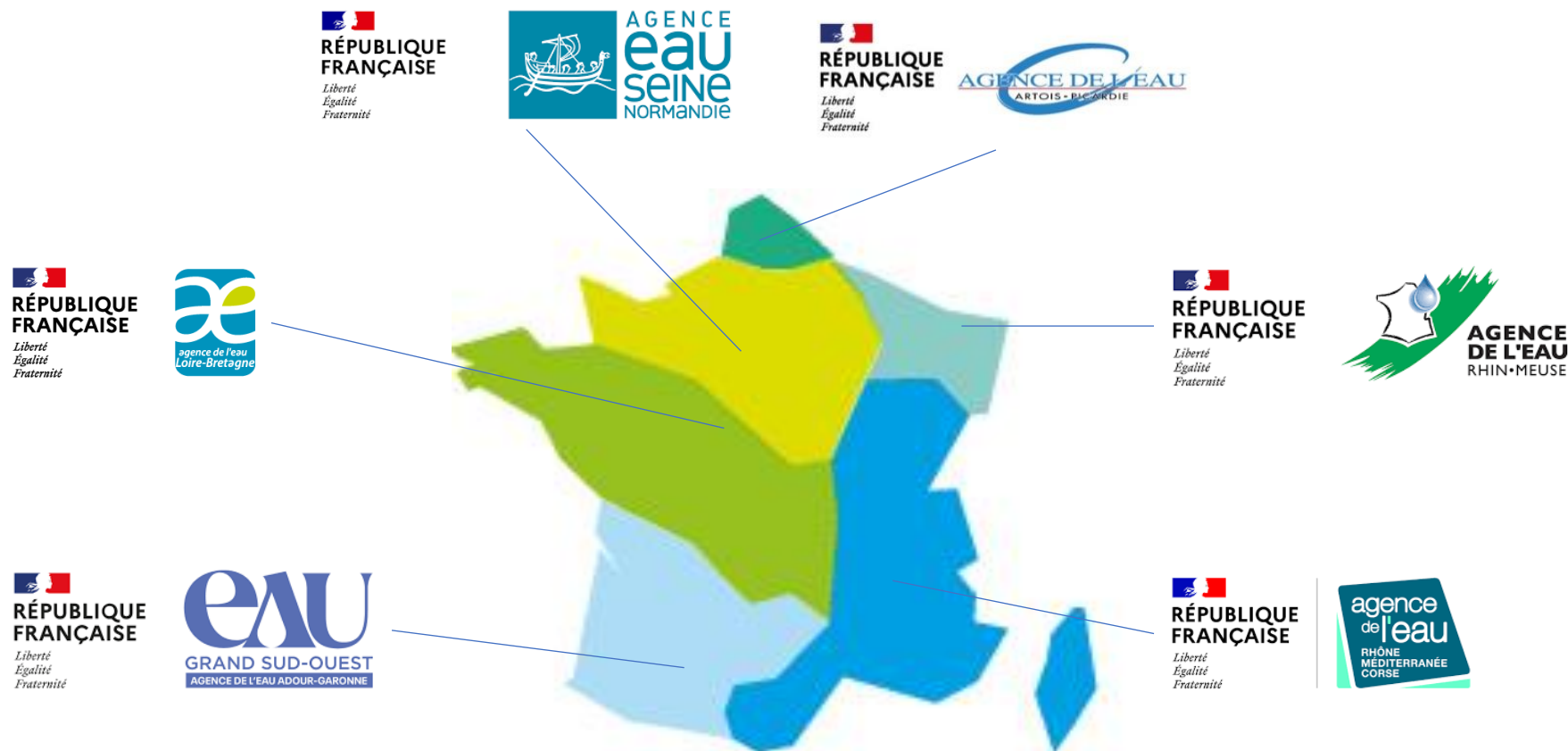


Les Agences de l'eau



→ Mission

Accompagner techniquement/ financièrement et **valoriser** les **actions de préservation des ressources en eau et de la biodiversité** portées par les collectivités, les industriels, les agriculteurs, les associations de pêche et de protection de la nature

<https://www.lesagencesdeleau.fr/>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 11e programme d'intervention révisé à mi-parcours (2022-2024)



Un programme marqué par la mise en place de **mesures exceptionnelles** en réponse aux crises successives :

- **En 2021** en réponse aux conséquences économiques de la crise sanitaire : **plan de relance/plan de reprise**
- **En 2022** révision du programme, lancement du premier plan de résilience gouvernemental et hausse des coûts plafond
- **En 2023** lancement du **plan de résilience 2023-2024** suite à la sécheresse 2022, mise en place du **fonds vert** pour accélérer la transition écologique



Les aides financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (2022-2024)



- **Objectif** : réduire les rejets polluants liés à la collecte des EP en favorisant leur infiltration ou leur évaporation = **solution fondée sur la nature**

- **Opérations aidées** :
 - ☐ études, action d'animation et de sensibilisation : 50 %
 - ☐ Travaux de déconnection des EP : 50 % (+10% pour communes en ZRR)

- **Les bénéficiaires des aides** :
 - ☐ Les collectivités (partie en domaine public)
 - ☐ Les associations et les acteurs économiques
 - ☐ Les particuliers (travaux en domaine privé) dans le cadre d'une convention de mandat établie entre l'agence et une collectivité (*coût plafond de 33 €/m² déconnecté*)

➡ **Détail sur site internet agence : [ICI](#)**

Gestion, par infiltration sur des espaces végétalisés, des eaux pluviales urbaines des collectivités et entreprises



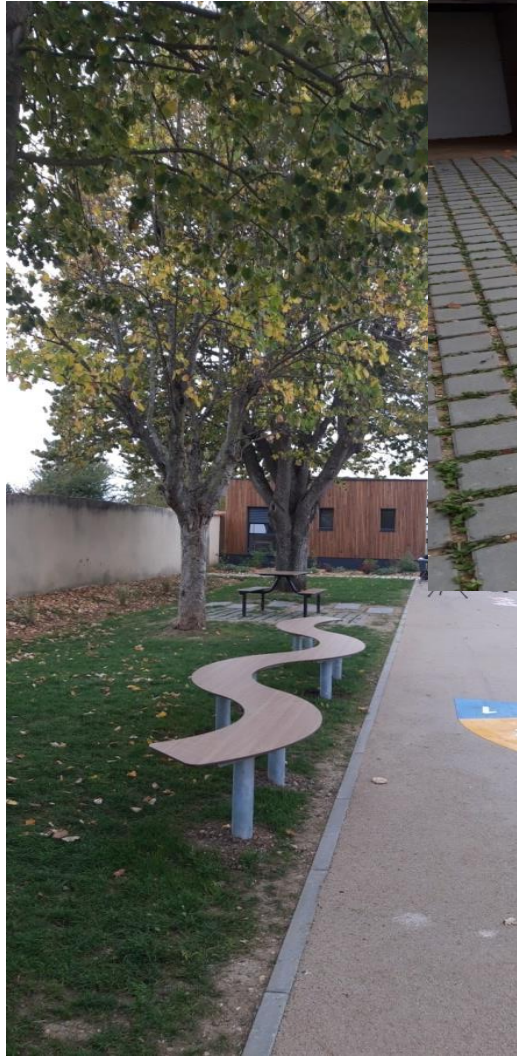
Exemple de l'école François Villon à Dompierre-sur-Mer (17)
(Dompierre-sur-Mer, ONG Bleu Versant et CA La Rochelle)



Après travaux (octobre 2021)

Enrobé clair

- **déconnexion de 2 665 m²** du réseau EP (993 m² de toitures et 1 672 m² de cour imperméabilisée)
- rejet principalement dans des noues d'infiltration créées dans la cour d'école et puits d'infiltration



Aides AELB apportées sur le projet (2021/2022)

➤ phase 1 - Etudes, animation

- Montant projet : 19 425 € TTC
- Montant retenu : 19 425 € TTC
- **Aide AELB (\$ 50%) : 9 712 €**



➤ phase 2 - Mise en place d'un toiture végétalisée sur le réfectoire (déconnexion de 150 m² imperméabilisés)

- Montant projet : 23 312€ HT
- Montant retenu : 15 000 € HT (coût plafond de 100€/m²)
- **Aide AELB (\$ 50%) : 7 500 €**

➤ phase 3 - Travaux de déconnexion des toitures de l'école (843 m²) et de la cour (1 672 m²)

- Montant projet : 143 735 € HT
- Montant retenu : 75 450 € HT (coût plafond de 30€/m²)
- **Aide AELB (\$ 50%) : 37 725 €**

Actualité 2023

Plan de résilience 2023-2024 du bassin Loire-Bretagne



Plan de résilience

Lancement d'un plan de résilience 2023-2024

- ⇒ Dans le prolongement de la révision du 11^e programme et de la **sécheresse** 2022 révélateur du **dérèglement climatique** : nécessité d'accélérer les actions à entreprendre pour anticiper la situation future.
- ⇒ Dans ce contexte, lancement d'un **plan de résilience du bassin Loire-Bretagne 2023-2024** pour amplifier l'action de transition écologique
- ⇒ Il comporte deux volets :
- **un volet stratégique** avec le retour d'expérience de la sécheresse 2022 et l'actualisation du plan d'adaptation au CC
 - **un volet opérationnel** rappelant les actions d'ores et déjà mobilisables dans le 11^e programme d'intervention et les propositions permettant d'accroître les actions en faveur de la résilience autour de **5 leviers d'action**



Levier 1	résilience des écosystèmes aquatiques et marins
Levier 2	Sobriété des usages
Levier 3	Partage des prélèvements en eau
Levier 4	Retour à l'équilibre des secteurs en déficit
Levier 5	Sécurisation de l'alimentation en eau potable

Plan de résilience

Volet opérationnel



AAP

= Hausse de taux / nouveau
dispositif d'aide
= Lancement d'appel à projets



Résilience des milieux

Accélérer la restauration des
milieux humides

AAP



Gestion des eaux pluviales
intégrée à l'urbanisme durable

AAP

Déploiement des pratiques
agro-écologiques



Sobriété des usages

Réduction des consommations
par la recherche de baisse de la
dépendance à l'eau

AAP

Réduire les fuites dans
les réseaux d'eau potable

AAP



Partage de la ressource

Assurer un dialogue et une
concertation sur les
territoires



Améliorer la connaissance
dans le cadre du
changement climatique



Lancer les études
stratégiques sur le bassin
Loire-Bretagne



Sécurisation AEP

Élaborer ou réviser des
schémas départementaux
d'alimentation en eau
potable



Accompagner les
collectivités (difficultés AEP)
= mise en œuvre d'un
accord de résilience



Plan de résilience

Lancement d'un plan de résilience 2023-2024

- ⇒ Ce plan de résilience est conçu pour **accroître les interventions** en faveur des territoires en :
- Relevant certains taux d'aide du 11^e programme révisé en vigueur
 - Ajoutant des aides,
 - Lançant des appels à projets en faveur de la résilience des territoires,
 - Proposant un dispositif spécifique « sur mesure » pour accompagner les collectivités qui se sont trouvées en rupture d'alimentation en eau potable.
- ⇒ **4 appels à projets** ouverts du **1^{er} avril** au **31 décembre**
- **appel à projets pour la renaturation des villes et villages (20 M€),**
 - appel à projets sobriété des collectivités et des entreprises (30 M€),
 - appel à projets en faveur de la reconquête de la biodiversité (4 M€),
 - appel à projets pour le remplacement des conduites d'eau potable fuyardes (40 M€).

100 millions € supplémentaires dès 2023



Appel à projet

Renaturation des villes et villages

1^{er} avril au 31 décembre 2023

**Gestion des eaux pluviales et des milieux aquatiques
dans les espaces urbains (20 M€)**



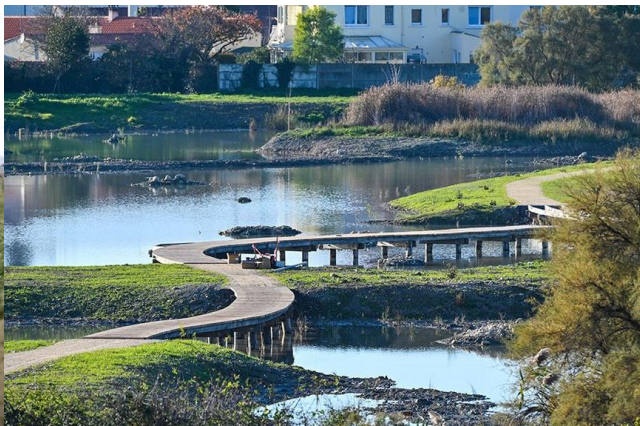
S'adapter au changement climatique en zone urbanisée



... protéger l'eau et reconquérir la biodiversité

→ Restaurer les milieux aquatiques

→ Gérer les eaux pluviales





Appel à projets 2023 : **Renaturation des villes et des villages**



Du 1^{er} avril à fin décembre 2023

Réponses au fil de l'eau... jusqu'à épuisement des crédits

20 M d'€

Travaux éligibles : études, travaux, animation, sensibilisation en faveur :

- de la **restauration de cours d'eau / zone humides**
- de la déconnection des **eaux pluviales** et leur gestion par **infiltration sur aménagements majoritairement végétalisés** sur **secteurs urbanisés** du bassin Loire-Bretagne

Bénéficiaires potentiels : maitres d'ouvrages **privés et publics**

Modalités nouvelles par rapport au 11^e programme :

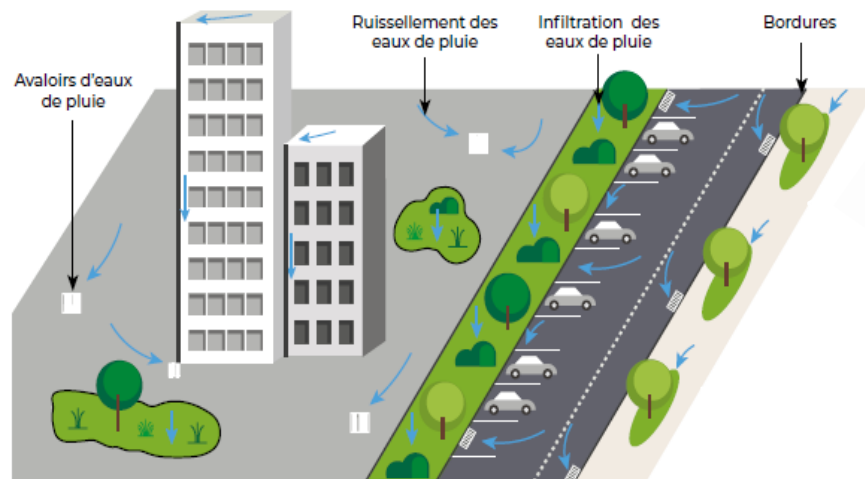
- **Taux d'aide de 70 à 80%** pour collectivités en ZRR et PE (contre 50% via P11)
- Eaux pluviales : **montant plafond = 110 €/m²** (contre 33 à 110 €/m² via P11) **sans condition liée à l'existence d'un enjeu sanitaire ou de débordements de réseaux**

OBJECTIFS

Accompagner **100 projets** de gestion alternative des eaux pluviales
Déconnecter **250 000 m²** de surface imperméable.

Principes de calcul : Surfaces éligibles

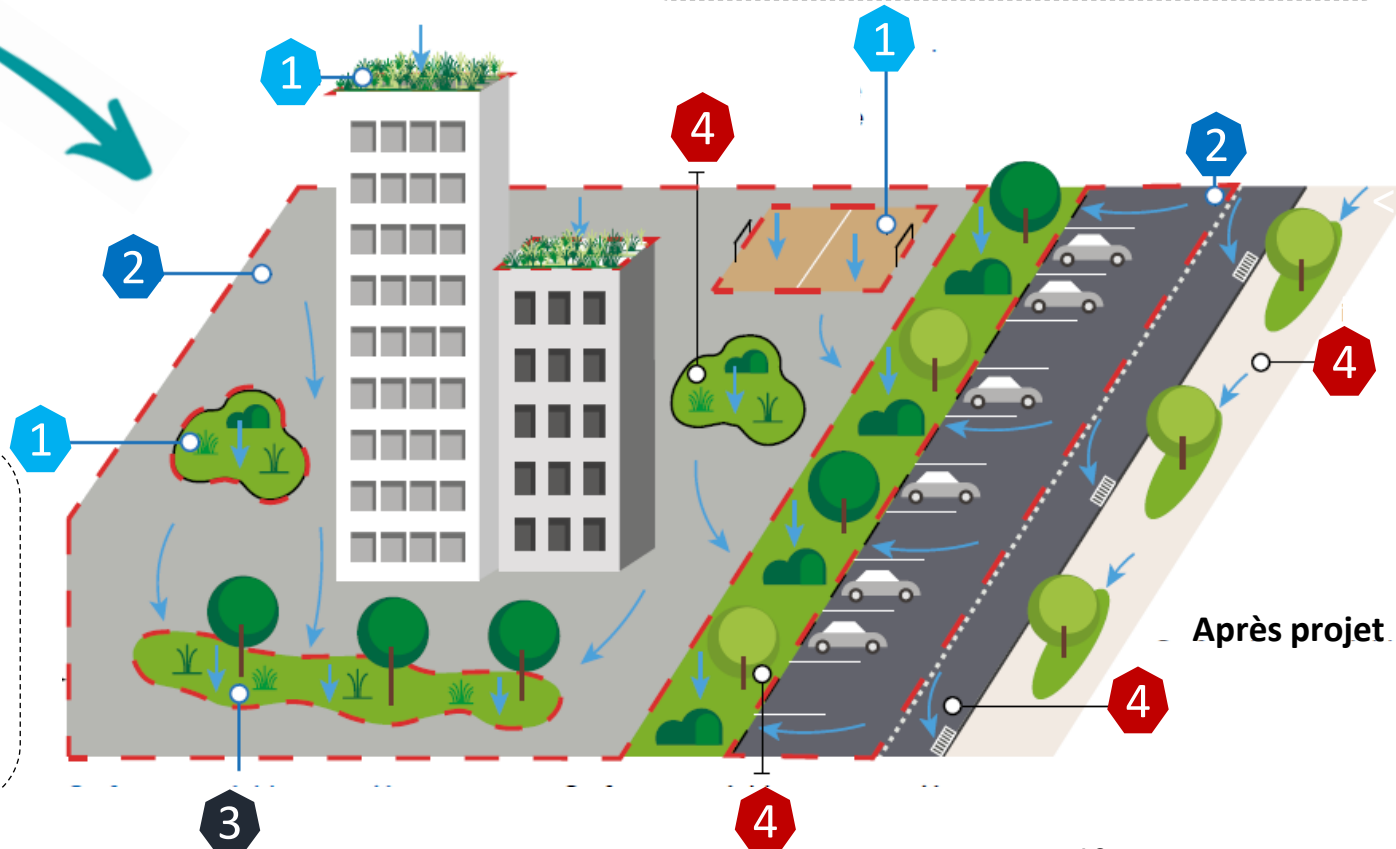
Avant projet



Ensemble des surfaces éligibles

$$\sum 1 + 2 + 3$$

- 1** Surfaces nouvellement perméables
- 2** Surfaces imperméables nouvellement déconnectées via surfaces perméables ou de la récupération des EP
- 3** Surfaces déjà perméables remaniées pour gestion des EP d'autres surfaces



Après projet

Plan de résilience Communication

3 webinaires les 11 et 12 mai à destination des bénéficiaires format court 1h30

- **Entreprises**, leviers 1 et 2 résilience des milieux et sobriété
- **Collectivités** : leviers 1 résilience des milieux (infiltration) 2 sobriété et 3 sécurisation de l'alimentation en eau potable
- **Collectivités, gestionnaires d'espaces** (CEN, PNR, CELRL,...) : levier 1 résilience des milieux



Actualités

Fonds vert et Plan de résilience

Fonds vert 2023 (Etat)

Doté de 2 milliards d'euros

3 axes d'intervention et 14 mesures finançables

En faveur de la transition écologique

Une gestion déconcentrée au niveau des préfets de région et de département

Gestion des mesures renaturation en ville et stratégie nationale biodiversité par l'agence de l'eau avec délégation des crédits par les préfets de Région

DS nationale fonds vert

Plan de résilience 2023-2024 (Agence)

Environ 100 millions d'euros/an

5 leviers d'actions

Des modifications du 11^{ième} programme pour accroître les interventions = augmentation et bonification des taux, suppression de certaines conditions d'éligibilité
(modification des fiches actions)

+

4 Appels à Projets ouverts du 1^{er} avril à fin décembre 2023

DS Agence



Les solutions fondées sur la nature dans les zones urbanisées



Appel à projets renaturation des villes et des villages

Des exemples de réalisation :

Gestion des eaux pluviales à sur l'agglomération de Rouen (76)

<https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=fVRFMCjPpGw&feature=youtu.be>

Gestion des eaux pluviales à Montrevault-sur-Evre (49)

https://www.youtube.com/watch?v=Oh5yjLI_MnU

Solutions fondées sur la nature (Loches et Roanne)

https://www.youtube.com/watch?v=QO_M5IPW018



Les agences de l'eau parrains du nouveau programme court « À la source » sur France Télévisions



- [Comment faire de la pluie une ressource naturelle en ville ? Grand Lyon](#)
- [Comment rafraîchir les villes lors d'une canicule ? Ville de Gennevilliers \(92\)](#)
- [L'eau peut-elle être un levier pour améliorer le cadre de vie ? Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin \(62\)](#)
- [L'eau et la nature en ville peuvent-elles améliorer le cadre de vie d'un habitat social ? Métropole du Grand Nancy \(54\)](#)
- [Peut-on rendre à une rivière urbaine sa vie naturelle ? Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse](#)